

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
COMPIEGNE
41, Rue SAINT GERMAIN
60200 COMPIEGNE

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Allan SCHINAZI Avocat à la cour
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler : RO
AFM

Rédacteur

Maître,

A la suite de la décision de Madame la Procureure de la République de Compiègne,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **CHEVRIERES(60710), AUTOROUTE A1**, au point kilométrique **059.000**, dans le sens **LILLE** en date du **03/10/2018 à 15h40**, par procès verbal n° **GN** dressé par **SERVICE GN**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s)

Je vous informe que l'infraction est mise à l'état final, elle est classée sans suite,

Je vous remercie de bien vouloir en avvertir Monsieur

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à **COMPIEGNE**, le 12/05/2020

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

